**AUTORISATION DE DROIT A L’IMAGE**

**POUR PERSONNE MAJEURE**

Je soussigné(e) *(nom et prénom)* : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Adresse électronique : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Dans le cadre de la valorisation des métiers de la Petite Enfance et dans le cadre de la valorisation des actions mises en place par les entreprises de crèches auprès du grand public et des jeunes, la Fédération Française des Entreprises de Crèches souhaite mettre en lumière le travail des professionnels de la Petite Enfance et de ses adhérents via notamment son Jeu-Concours organisé sur le réseau TikTok « #ChoisisLaPetiteEnfance » qui a lieu du lundi 10 novembre au vendredi 21 novembre 2025.

Dans ce but, des vidéos seront publiées sur le réseau TikTok, et éventuellement sur plusieurs plateformes sur internet pour permettre leur diffusion au public par la Fédération Française des Entreprises de Crèches et par ses adhérents.

Dans ce cadre, j’autorise en conséquence conformément aux dispositions relatives au droit à l’image et au droit au nom pour un usage destiné aux supports externes des adhérents de la Fédération Française des Entreprises de Crèches et de la Fédération Française des Entreprises de Crèches :

* (1) L’utilisation des images fixes et/ou animées de ma personne sur les supports des adhérents de la Fédération Française des Entreprises de Crèches et de la Fédération Française des Entreprises de Crèches pouvant être visibles par le grand public : sites internet, réseaux sociaux : Linkedin, twitter, instagram, facebook, tiktok, etc..., ainsi que dans les différentes manifestations externes (forums à l’emploi, salons...) dans lesquels des adhérents de la Fédération Française des Entreprises de Crèches ou la Fédération Française des Entreprises de Crèches sont présents et sur les supports de promotion des métiers de la Petite Enfance dans le cadre de la campagne 2025 de la FFEC « #ChoisisLaPetiteEnfance»
* (2) La Fédération Française des Entreprises de Crèches à fixer, reproduire, communiquer et exploiter sous toute forme, et sur tout support connu ou inconnu, à ce jour, intégralement ou par extraits, et notamment dans la presse, sur le web, dans les médias, les salons (notamment étudiants et professionnels) et expositions, la publicité, les projections publiques, et conférences les enregistrements visés au point (1) ci desssus dans le monde entier.
* Ces images visées au point (1) ci-dessus peuvent être exploitées sous quelque forme que ce soit. Je m’engage à ne pas tenir responsable les personnes ou entités précitées ainsi que les représentants, et /ou toute personne agissant avec sa permission, en ce qui relève de la possibilité d’un changement de cadrage, de couleur et de densité qui pourrait survenir lors de la reproduction.

A titre indicatif, les plateformes utilisées seront :

* la page internet de la Fédération Française des Entreprises de Crèches,
* les pages des réseaux sociaux associés de la Fédération Française des Entreprises de Crèches, à savoir de manière limitative Linkedin, X (anciennement Twitter), Tiktok et Youtube, et éventuellement Instagram et Facebook si la FFEC créait un compte.

Les adhérents de la Fédération Française des Entreprises de Crèches sont libres de diffuser les images sur leurs propres réseaux sociaux et sur leur site internet.

Cette autorisation vaut pour une durée de cinq (5) ans à titre gracieux tant que mon image et /ou mes droits tels que fixés au point (1) ci-dessus, sont utilisés à titre gracieux sur les supports digitaux externes et les supports papiers de la Fédération Française des Entreprises de Crèches.

Compte tenu des spécificités du réseau internet, toute page pouvant être consultée, téléchargée et/ou modifiée par un internaute, je reconnais expressément que la Fédération Française des Entreprises de Crèches ne sera pas responsable d’une quelconque utilisation des images qui pourrait être effectuée par des tiers, au-delà des termes de la présente autortisation et /ou au-delà de la durée de l’autorisation donnée, toujours par des tiers.

Le bénéficiaire de la présente autorisation s’interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies, et enregistrements susceptibles de porter atteinte à la vie privée, ou à la réputation, ni d’utiliser les photographies ou enregistrements résultant de la présente autorisation, dans tout support à caractère pornographique, raciste xénophobe, ou toute autre exploitation préjudiciable.

Les images ne seront accompagnées d’aucune information susceptible de me rendre identifiable et mon nom ne sera pas mentionné conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 et aux dispositions du règlement général sur la protection des données n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016.

Je déclare avoir parfaitement conscience de la finalité de l’étendue et de la portée de la présente autorisation, comme être pleinement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l’exploitation des droits visés aux présentes.

Fait à \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

Le \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_

Signature :

***(précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé » et parapher chaque page)***